

## LES CRUAUTÉS DE LA PEINE DE MORT

De plus en plus la Justice se laisse sinon désarmer au moins attendrir par la Pitié et si elle se croit obligée de tuer, elle le fait avec répugnance, en rendant la mort aussi rapide, aussi douce que possible. Nous venons d'en voir un nouvel exemple avec l'électrocution de ce Csolgosz dont le crime avait cependant excité aux Etats-Unis une si vive indignation.

L'humanité à cet égard semble être devenue meilleure. On est saisi d'horreur en constatant par quels raffinements de cruauté était très souvent accompagnée la peine capitale dans les législations anciennes et on songe au mot de cet empereur romain qui tenait à torturer ses victimes et à prolonger leur agonie : " Il faut qu'ils se sentent mourir ! "

Les Egyptiens passaient dans l'antiquité pour un peuple plein de douceur. Cette réputation paraît quelque peu usurpée (comme presque toutes les réputations) quand on lit dans les œuvres d'Hérodote ou de Diodore de Sicile avec quelle barbarie ils poussaient le crime des parricides, que la législation de Solon n'avait pas cru possible. Ils leur inséraient dans toutes les parties du corps des roseaux aigus de la longueur du doigt, ils en détachaient des morceaux de chair, et quand cette loque humaine, inondée de sang, était à peu près dépourvue de vie, ils la brûlaient sur des fagots d'épines.

En Perse, beaucoup de criminels étaient écrasés entre deux pierres ou écorchés vifs ; d'autres enfermés dans une sorte de coffre d'où passaient, par des ouvertures ménagées à cet effet, les pieds, les mains et la tête, restaient pendant une quinzaine de jours dans cette position, condamnés à manger et à boire afin que la mort n'arrivât pas trop vite, le visage enduit de miel pour attirer les mouches, les fourmis et les guêpes. Les Persans modernes ont trouvé un supplice encore plus horrible ; dans des incisions assez profondes faites dans le corps du condamné ils passaient des mèches soufrées qui le brûlaient lentement.

Les Babyloniens, comme nous l'apprend la Bible, plongeaient les criminels dans une cuve remplie d'eau bouillante.

La législation greco-romaine a été en général plus douce, mais on cite cependant de barbares pénalités qui furent appliqués dans des cas exceptionnels. Hippomène, roi de l'Attique, fit dévorer par ses chevaux sa fille qui avait aimé un simple citoyen et son fils qui s'était rendu coupable d'adultère. Rome connaissait l'écartèlement, le supplice de la roue. Le consul Metius Sulfetius fut écartelé à quatre chars. Sous les empereurs romains, dont la plupart ne furent que des fous couronnés, il y eut une grande variété dans les supplices. Des coupables, et plus souvent encore des innocents, furent roués, crucifiés, écartelés, pendus la tête en bas, fouettés jusqu'à extinction de vie, déchirés dans le cirque, après avoir été couverts de peaux de bêtes, livrés à des chiens affamés. Jamais ne furent aussi visibles et aussi répugnantes la joie de voir souffrir et l'ivresse du sang.

Les Gaulois faisaient attendre la mort à certains criminels pendant cinq ans, puis les empalaient ou les brûlaient vifs. Les Germains étouffaient sous une claie dans un bourbier les lâches et les traîtres.

Dans l'ancienne législation anglaise, l'homme coupable de haute trahison était coupé en morceaux, l'empoisonneur était jeté dans une fournaise ardente.

Les *Etablissements* de Saint-Louis ordonnaient qu'on arrachât les yeux à ceux qui avaient volé dans une église.

Si, des pays incomplètement civilisés, nous passons aux peuples qui sont restés barbares, et dont le nombre heureusement diminue chaque jour, nous trouvons des pénalités encore bien plus effrayantes, et à cet égard on peut affirmer que le record de la cruauté appartient sans conteste à ces Indiens que Cooper, Mayne-Reed et Gustave Aimard ont essayé d'idéaliser. *Oeil de Faucon*, le *Serpent Noir*, la *Panthère agile* et les autres héros de même espèce furent encore plus remarquables comme bourreaux que comme chasseurs.

Les Iroquois tordaient à l'aide de bâtons, jusqu'à ce que mort s'ensuivit,—et c'était très long—les muscles de leurs prisonniers de guerre.

Les Hurons, lorsqu'un des leurs avait été assassiné, avant de torturer le meurtrier, le suspendaient au-dessus du corps de sa victime en décomposition.

Dans l'effroyable guerre contre les conquistadores espagnols, où de part et d'autre les combattants se transformèrent en bêtes féroces, les Indiens de Cuba ou de Saint-Domingue versaient de l'or fondu dans la bouche de leurs ennemis en leur disant : " Mange, mange de l'or, chrétien, puisque tu ne peux pas t'en passer ", puis ils les dévoraient vivants.

Ce raffinement d'anthropophagie—d'anthropophagie judiciaire—a existé jusqu'au milieu de notre siècle chez les Battas de l'île de Sumatra. Il était appliqué à cinq catégories de criminels : les adultères, les voleurs nocturnes, les prisonniers à la suite de guerres importantes, ceux qui appartenant à la même tribu s'étant mariés ensemble, ceux qui avaient attaqué traîtreusement un village ou une personne.

Attaché à un poteau, les bras en croix, le coupable était littéralement découpé. Chaque membre de la tribu choisissait, prenait et dévorait sur place son morceau. Le chef, qui se servait le dernier, coupait la tête et en mangeait la cervelle.

En laissant de côté les malheureux bâtonnés, écorchés vivants, ou remplis de vinaigre à l'aide d'un entonnoir et assommés ensuite, lorsque leur corps est gonflé comme une outre, à coups de bâton, je me borne à citer parce qu'il est beaucoup plus ignoré que tous les autres, le supplice appelé *Lan-ho* qui fut inventé par un empereur de Chine pour distraire une de ses femmes qui s'ennuyait.

On éleva une colonne creuse en métal, une sorte de poêle gigantesque, qu'on remplit de braise, après y avoir attaché des criminels qui furent rôtis sous les yeux d'un public que ce spectacle enchantait.

Les Chinois à cet égard, comme à bien d'autres, n'ont fait aucun progrès. On en jugera par diverses peines appliquées en 1890, et que les journaux ont signalées. On étrangla une empoisonneuse après l'avoir lardée de coups de couteau dans les parties du corps où les blessures ne risquaient pas d'être mortelles. Un fratricide fut décapité, conformément à la sentence qu'il était difficile d'exécuter à la lettre, *en dix mille morceaux*. Un chef de voleurs—ce n'était pas un mandarin—enfermé dans une cage y mourut de faim.

Terminons ce lamentable défilé des pénalités barbares où se complaisait la brute humaine par l'indication d'un supplice qui est certainement le plus étrange de tous. Les Frères Moraves répugnaient à verser le sang, même le sang d'autrui. Pour punir leurs criminels, ils avaient inventé la peine capitale par le chatouillement prolongé—la mort par le rire !

HENRI D'ALMERAS.

## L'AMOUR N'A PAS D'AGE

Ma chère Madelon,

Vraiment, ma chère, ta lettre me rend perplexe. Tu me demandes des conseils ? Cela est possible, car je suis ton amie. Mais tu veux que je brode quelque chose pour envoyer à ce philosophe qui ne veut croire qu'en l'amour de dix-huit ans ! Il est l'ami de celui que tu aimes, me dis-tu, et tu crains que ses préjugés n'aient quelque influence ? Peut-être. Mais, ma chère amie, ma plume n'est encore que bébé : par conséquent bien faible et peu habituée à batailler, pour courir sur le dos d'un philosophe, d'un sceptique, dont l'épiderme est endurci au sophisme, au pessimisme, au matérialisme et à je ne sais quoi encore !

Cependant, puisque tu aimes, il faut le défendre, ton amour. Pince, égratigne, mords... mais seulement sur le papier : ce ne serait pas gentil, hein ? Allons, trêve de badinage ; je te vois me faire une petite moue.

Eh bien ! Madelon, dis-lui donc à ton savant, qu'il connaît bien peu Cupidon pour ne le voir qu'en petit gilet et en robe courte ! L'amour a tous les âges, car le cœur n'a point de rides et n'est jamais trop vieux,

l'âme qui n'est point avilie par les passions mauvaises est toujours jeune et belle. Qu'importe que l'enveloppe soit un peu moins fraîche, que l'écorce soit un peu durcie par le temps. L'amour n'en sera que mieux gardé étant dans un vase plus solide, plus résistant à tous les vents brûlants qui passent sur l'homme.

Oui, ma chère Madelon, j'approuve entièrement tes idées sur ce sujet. Lorsqu'on a un âge de raison, qu'on comprend la vie, et que soudain on rencontre l'âme sœur de la nôtre, le cœur et l'esprit qui nous subjuguent, il ne faut pas laisser perdre le bonheur à compter les années de différence qu'il peut y avoir entre lui et elle. Le bonheur n'attend jamais : il passe, disparaît et bien souvent ne revient plus. Alors, c'est la nuit noire !

N'est-ce pas tout à fait sensé que l'homme soit plus âgé que la femme ? A lui, il faut la sagesse, l'expérience pour conduire cette barque à deux qui sombre si souvent de nos jours contre des écueils imprévus. Il faut que l'homme ait atteint un âge où il puisse réfugier son âme tout entière dans une affection, pour rendre heureuse la femme aimée !

Est-ce à vingt ans, quand il a le cœur plein d'illusions comme une jeune fille à seize ans, qu'il peut s'attacher sincèrement ? Il n'est que tout ardeur, tout enthousiasme.—A vingt ans, tous les jours sont beaux, ensoleillés, il n'y a pas de nuit sans étoiles ! Il rencontre un jour, sur son chemin, une fleur dont le parfum l'enivre. Il la trouve belle, il l'aime. Mais cet amour durera-t-il ? Ne se laissera-t-il pas éblouir le lendemain, par d'autres fleurs qu'il n'aura point encore vues et qui lui paraîtront peut-être plus belles que celle qu'il a cueillie ?

A toute règle, il y a exception ; mais un bon auteur a dit : " Ce n'est pas le premier amour qui est inéfaçable, car il vient du besoin d'aimer. " L'homme qui, après avoir connu la vie et dans toute la force de son jugement, rencontre l'esprit et l'âme qu'il avait jusque-là cherchés, ne peut qu'être heureux, et rendre heureuse la femme qui l'aime.

Allons, ma bonne amie, est-ce quelque chose comme cela que tu veux dire ?

Maintenant, Madelon, si tu n'avais que l'esprit du léger papillon qui vole à tout ce qui brille, qui ne se pose qu'en passant sur la première fleur apparue, je te dirais : " Ne va pas vers la flamme qui t'attire, car tu te brûleras les ailes, un jour. " Mais je te sais intelligente, sensée. Tu comprends la position d'un homme sérieux et les circonstances qui peuvent s'y rattacher ! D'ailleurs, le bonheur est-il dans ces plaisirs bruyants, souvent empoisonnés, qui attirent la foule sur ce grand théâtre social où l'on joue le plus souvent, comme dans un bal masqué ? Un sourire cache bien souvent une larme, là ! Ceux qui cherchent le bonheur dans ces amusements mondains qui ne peuvent être que distractions ne le trouvent pas.

Le bonheur est dans le devoir, dans son foyer, dans son petit nid à soi, où l'on est entouré de véritable affection : et quand monsieur Cupidon vient y prendre place, c'est au superlatif. Mais, sais-tu, ma petite Madelon, que ce petit dieu d'amour est très délicat, sensible, susceptible, égoïste même ? Il ne faut pas le négliger, mais avoir une infinité de petits soins, d'attentions, pour le garder ! S'il n'est pas bien traité, il se sauve... et le vide qu'il laisse ne peut se remplir ! Eh bien ! ma chérie, si ton petit dieu, à toi, est plus sérieux, qu'il n'aime pas les bals, l'éclat, il ne faudra pas le laisser s'ennuyer, seul au foyer, n'est-ce pas ? Allons, bonjour, Madelon, je crois en avoir assez dit sur ce sujet, j'ai confiance en toi. Donne-moi des nouvelles de ton philosophe avec ses froides théories. Je vais m'aiguïser les ongles et la prochaine fois, nous l'égratignerons tous les deux, veux-tu ?

SPERANZA.

Montréal, mars 1902.

Fragments de dialogue entre maris désabusés :  
—Ah ! si c'était à refaire ! Si j'avais su de quels bois étaient faits les nœuds de l'hyménée.  
—Il y a, mon cher collègue, beaucoup de chêne et peu de charme.